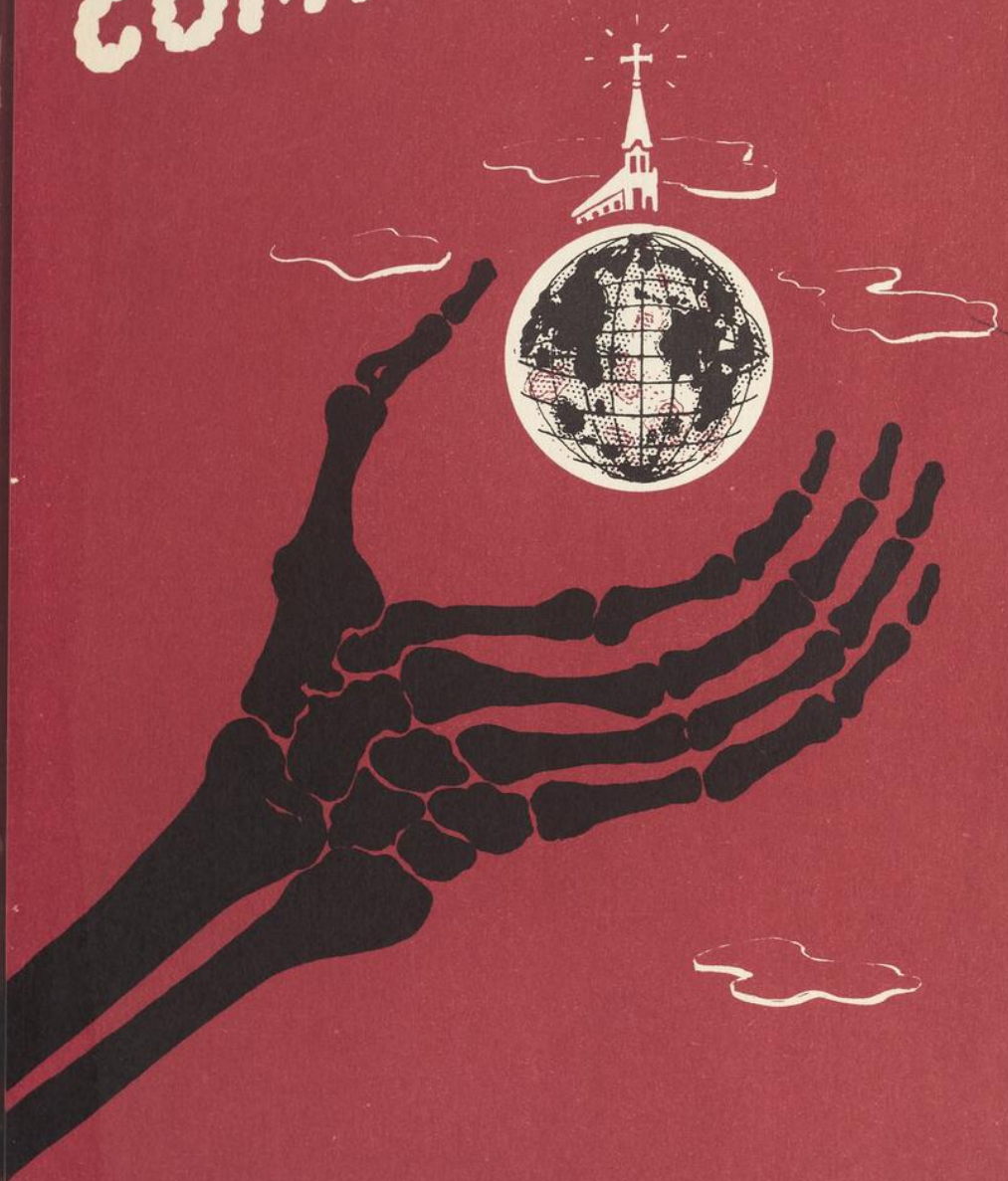


HX
109
G62
1953

LE PÉRIL COMMUNISTE





Bibliothèque Nationale du Québec

Le péril communiste

par :

*L'Honorable Sam Gobeil,
1700, Parc des Sources,
Québec, Qué.*

10 Janvier 1953.



Hx
109
G62
1953



10 JAN 1953

AVANT-PROPOS

Depuis dix ans, je me suis abstenu de participer aux débats politiques, non pas que j'aie moins à coeur les intérêts de mon pays, mais plutôt parce que je croyais avoir mérité un repos. Je n'ai jamais cessé de m'intéresser à la vie politique de notre pays et de notre province. Depuis mes débuts dans le monde public, j'ai étudié la marche des événements et j'ai consciencieusement tâché d'en prévoir les conséquences. Alors que j'étais député de Compton à Ottawa et Ministre des Postes, j'ai été forcément mêlé de près aux questions nationales et cela au moment où le pays subissait l'une des pires crises financières de son histoire.

Les années m'ont fait bénéficier d'une expérience des gens et des choses qui m'a appris à craindre l'exagération. J'en suis venu à excuser bien des gestes que, dans ma jeunesse, j'eus vigoureusement condamnés. Cependant, je n'ai jamais renié la vérité, sous prétexte d'excuser l'erreur ! Et, si ma faible voix peut contribuer à faire triompher la vérité, je ne me crois pas le droit de me taire !

Les circonstances d'actualité me paraissent d'une gravité telle que je me crois tenu d'apporter mon modeste concours à ceux qui ont le courage de lutter énergiquement pour que, dans notre province et dans notre pays, les traditions chrétiennes continuent à donner le ton à notre vie sociale et à notre vie économique.

Il faut bien le constater : Malgré les solennels avertissements de nos autorités religieuses et civiles les plus éminentes, notre peuple paraît inconscient du pernicieux danger qui le menace. La principale raison de cette torpeur malade semble être que l'on s'est si bien rassasié de futi-

les diversatifs au contact des journaux et de la radio qu'on ne ressent plus l'attrait des problèmes sérieux. Nous assistons à un bourrage de crâne si harassant, marqué de frivolités si décevantes, que les esprits tendent de plus en plus à se *libéraliser* des vérités les plus fondamentales.

Est-il si chimérique d'entretenir l'espoir qu'on trouve enfin une formule susceptible de secouer l'apathie générale devant le danger du communisme *Chez-nous* ?

Craindrait-on un débat politique qui force nos chefs d'opinion à cultiver à l'endroit de nos traditions, de nos croyances et de notre liberté une estime plus conservatrice ? Une attitude plus clairement déterminée ?

L'issue doit être courageusement envisagée: Demain sera peut-être trop tard ! J'en suis à ce point persuadé que je me suis cru le devoir de laisser ma retraite pour présenter ma modeste suggestion que l'on donne enfin la prédominance qui lui convient, dans la discussion politique, au problème du Communisme ! Il faut que le Canada se prononce par une prise de position non équivoque de nos hommes publics.

Notre politique étrangère s'est accomodé d'une insidieuse façon, et depuis trop longtemps, d'un *libéralisme intégral* qui a permis, il faut enfin se l'avouer, l'expansion du Communisme à l'intérieur de notre pays ! Il est de toute urgence qu'on se tourne vers un idéal plus expressément chrétien.

CONSIDERATIONS GENERALES SUR LE COMMUNISME

Les pouvoirs civils et religieux.

Avant d'aborder le problème du Communisme, il convient d'établir les responsabilités des pouvoirs civils et religieux. On le sait, à cause de son caractère nihiliste, le Communisme est anti-chrétien, anti-catholique: Il a pour but de combattre le souffle chrétien, dans notre société.

Quelle est donc la ligne de partage des autorités civiles et religieuses devant ce dangereux ennemi ? Nous est-il permis d'envisager cette question ? Est-il permis à un pays qui se proclame chrétien de voir un conflit de juridiction entre les deux ?... Nous ne le croyons pas ! L'autorité religieuse a pour devoir d'enseigner la vérité, et l'autorité civile a l'obligation d'édicter des lois propres à faciliter l'exercice des vertus et à mettre en oeuvre l'enseignement de ses chefs spirituels. Comment peut-il y avoir conflit ?...

Comme chrétiens, nous avons le devoir de recourir aux directives religieuses pour nous inspirer une conscience anti-communiste ! *Aucune alternative possible ! ! !* Comme chrétiens, il nous est catégoriquement défendu de contribuer, ne fut-ce que par abstention, à l'expansion du Communisme: Nous sommes au contraire dans l'obligation de lui barrer la route, dans toute la mesure de nos forces.

Dans une période aussi troublée, l'adhésion à un libéralisme pseudo-catholique est équivoque ! Trop nombreux déjà sont nos chefs de file qui sont atteints de ce mal dangereux, qui se prétendent des catholiques progressifs, qui se refusent à combattre le Communisme autrement qu'en

attendant qu'il se meure d'anémie. Nos évêques exprimaient déjà leur crainte de ce danger, dans leur Lettre Collective du 25 mai 1875 :

“Le libéral catholique se rassure parce qu'il a encore certains principes catholiques, certaines pratiques de piété, un certain fonds de foi et d'attachement à l'Église, mais il ferme soigneusement les yeux sur l'abîme creusé dans son cœur par l'erreur qui le dévore en silence. Il vante encore à tout venant ses convictions religieuses et se fâche quand on l'avertit qu'il a des principes dangereux : Il est peut-être sincère dans son aveuglement, Dieu seul le sait... Mais, à côté de toutes ces belles apparences, il y a un grand fonds d'orgueil qui lui laisse croire qu'il a plus de prudence et de sagesse que ceux à qui le Saint-Esprit donne mission et grâce pour enseigner et gouverner le peuple fidèle”.

Définition du Communisme.

Depuis sa naissance, le Communisme s'est couvert de plusieurs camouflages : On l'a d'abord décrit comme une simple idéologie ; puis, il s'est érigé comme l'ennemi du Capitalisme ; certains ont voulu enfin qu'il ne soit qu'une manœuvre politique.

Il est significatif que, sauf dans les milieux qui s'inspirent de l'authentique doctrine chrétienne, l'on s'est refusé à considérer le Communisme comme une règle de vie qui pourvoie les normes d'un plan d'action. Parce que l'on ne veut pas le voir pour ce qu'il est, c'est-à-dire comme une négation du spirituel, on en vient à croire que son influence peut être inoffensive en certains domaines. Trop préoccupé à adoucir la dénonciation d'une pareille philosophie, on en vient à ne plus redouter sa menace.

A l'occasion de l'ouverture de l'Exposition Internationale Catholique, Sa Sainteté le Pape Pie XII, alors Cardinal Pacelli, déclarait, le 12 mai 1936 :

“Le premier péril, celui qui est le plus grand et le plus général, est certainement le Communisme, sous toutes ses formes et à tous ses degrés. Il menace tout ouvertement et s’attaque à la dignité individuelle, à la sainteté de la famille, à la pureté de la vie civile et, par dessus tout, à la Religion. Il va jusqu’à nier ouvertement Dieu et il s’attaque surtout à la Religion Catholique”.

En regard d’une prise de position aussi catégorique, celle de nos propres autorités fédérales nous fait rougir, tellement elle est engluée de distinctions, de tolérance opportuniste, et d’adoucissements. Notre peuple devient aveuglé par une aussi abondante publicité d’indécisions; il en est à se demander ce qu’il y a d’admissible et ce qu’il peut y avoir de reprehensible dans le Communisme.

Universalité du communisme.

C’est indiscutable ! Le Communisme reste le même dans tout le monde. Toujours, il se manifeste sous un même esprit de révolte contre Dieu et contre les enseignements de son Evangile. Ses ennemis se recrutent partout dans les rangs des disciples du Christ.

Il faut même voir dans cette haine contre Dieu le trait distinctif d’une expression de l’esprit communiste. Le groupe de tous ceux qui crient leur haine contre Dieu devient conséquemment une cellule alliée à la révolution communiste. Et, en favorisant de près ou de loin la propagande des haineux, l’on devient complice de ce mouvement révolutionnaire.

Sur ce sujet, encore, l’encyclique-*Divini Redemptoris* publiée en 1937, est précise :

“Le Communisme est intrinsèquement pervers, et l’on ne peut admettre sur aucun terrain la collaboration avec lui de la part de quiconque veut sauver la civilisation chrétienne. Si quelques-uns induits en erreur, coopéraient à la

victoire du Communisme dans leur pays, ils tomberaient les premiers, victimes de leur égarement: Et, plus les régions où le Communisme réussit à pénétrer se distinguent par l'antiquité et la grandeur de leur civilisation chrétienne, plus la haine des "sans-Dieu" se montre dévastatrice".

CONSIDERATIONS GENERALES SUR LE COMMUNISME AU CANADA

Législation anticommunisme.

Le Canada est justement un pays qui peut se glorifier de la distinction de sa culture chrétienne. Son gouvernement devrait donc ne pas hésiter à se dissocier du Communisme, en le combattant.

Malheureusement, cette attitude courageuse va à l'encontre des principes du libéralisme qui prêche, depuis sa fondation, que "toujours lorsque l'on donne à la vérité et à l'erreur une latitude raisonnable, la vérité finit par l'emporter". Déclaration de l'Hon. Ernest Lapointe, à la Chambre des Communes, *Hansard* 1932-33, page 2172.

Il est admis qu'on ne saurait faire disparaître le mal par le simple effort d'une loi. Cependant l'obligation demeure de le condamner. Et c'est le propre d'un pouvoir politique qui se proclame chrétien, nous n'hésitons pas de le répéter, de condamner le mal par des lois.

Dans le passé, cependant, le gouvernement de notre pays a déjà posé un acte sérieux et catégorique contre le Communisme: Il l'a condamné par le moyen d'une loi explicite et directe !... C'est en effet un gouvernement *conservateur* qui fit ajouter, dès l'année 1919, l'Article 98 du Code Criminel. Cet article ne permettait rien d'autre que de faire condamner par les tribunaux les propagandistes du Communisme. Depuis lors, le même *Parti Conservateur* a plusieurs fois réaffirmé ses principes en ce domaine. Le

discours prononcé à la Chambre des Communes, le 2 mai 1950, par M. Donald Fleming, député conservateur d'Englington, serait à être lu en entier: Il met à jour tous les épisodes de la condamnation de Tim Buck.

Les rouges de toutes nuances, libéraux, socialistes, ou communistes, ne purent tolérer l'édiction de cet article 98. Pendant les seize années subséquentes à son implantation, M. Ernest Lapointe, chef du Libéralisme québécois, et M. Woodsworth, chef du Socialisme national, revinrent à la charge, à chacune des sessions, pour faire sauter cet article gênant. Ils y réussirent enfin, en 1936, aussitôt après la prise du pouvoir par le Parti libéral ! L'article 98 céda aux argumentations respectives de ces deux leaders de la gauche qui avaient oublié pour un temps leurs divergences partisans dans une commune adhésion au plus pur Libéralisme. L'article 98 avait vécu, et c'est depuis ce jour que les Communistes jouissent de la plus entière liberté pour propager leur néfaste doctrine. Le lendemain de sa disparition, le chef canadien du Communisme, Tim Buck, exprimait publiquement sa reconnaissance au Parti libéral; il déclarait à Toronto que "Le Parti communiste était *enfin* sur un pied d'égalité avec les autres partis politiques du Canada".

Mais, nous dira-t-on, M. Ernest Lapointe n'est plus, et M. St-Laurent cultive sûrement un point de vue plus catholique, moins libéral !!! Retournons alors au débat déjà mentionné de la Chambre des Communes, en date du 2 mai 1950: Nous y serons surpris par la mièvre habileté de M. St-Laurent, comme d'un faux-fuyant indicible dans la bouche d'un homme d'Etat qui fut déjà Ministre de la Justice. M. St-Laurent se récusé, en effet, de ses responsabilités politiques, en prétendant que la lutte anti-communiste est du seul ressort provincial; qu'il ne convient pas au ministre fédéral de la Justice de poursuivre les communistes devant les tribunaux, et que, par conséquent, son confrère, M. Ernest Lapointe, a perdu seize ans de sa vie à vouloir inutilement libérer les Communistes de l'ostracisme injustifié des conservateurs.

Et voilà, il s'agissait d'y penser ! a dû se réjouir M. St-Laurent. Par une telle prise de position, s'est-il dit, il conserverait son prestige parmi les catholiques québécois en paraissant endosser l'esprit de la loi provinciale du cadenas; il s'attirerait les applaudissements des socialistes, et le mot d'ordre des hauts-lieux communistes continuerait à se transmettre à leurs nombreux sympathisants canadiens, toujours sous la même forme: "S'il ne se présente pas de candidat communiste dans votre comté, votez *rouge*, votez *libéral*. Combattez le parti conservateur de la *droite* par tous les moyens !..."

Monsieur St-Laurent savait pourtant très bien que le Code criminel est sous l'autorité exclusive du Parlement fédéral; que c'est là uniquement que peut être édictée une loi condamnant le communisme; que l'article 98 permettrait aux procureurs provinciaux de faire condamner les partisans communistes; et que la volonté d'un gouvernement libéral a effectivement facilité l'expansion des doctrines antichrétiennes du Communisme.

Propagande antichrétienne.

Répétons-le encore: Que le christianisme et le communisme ne peuvent être en même temps l'influence dominante dans un même pays; que l'enseignement destiné à détruire l'influence chrétienne fait le jeu du communisme; et que, par conséquent, un bon chrétien doit s'opposer à la diffusion des idées contraires à ses principes.

Or, un libéral peut-il prétendre que son parti s'inspire aux sources du Christianisme, lorsqu'il permet la propagation de théories comme celle de Brock Ghisholm et ses comparses?... Sur ce sujet, il faudrait relire ici les trois éditoriaux du 14 mai, du 23 et du 26 novembre 1951, publiés dans le journal "L'Action Catholique", journal affichant des convictions et une prudence indéniable ! Contentons-nous de souligner :

Editorial du 14 mai 1951 : — “A plusieurs reprises déjà, l’Action Catholique a relevé nombre de sottises pro-férées par le Dr. Bröck Chisholm, alors qu’il n’était que sous-ministre à Ottawa. Or, à titre de directeur de l’Organisation Mondiale de la Santé (un organisme rattaché à l’O.N.U.), ce même personnage vient de formuler d’autres sottises qu’il importe de monter en épingle. Voici donc quelques-unes des affirmations du Dr. Chisholm à une récente assemblée de l’O.M.S., à Genève”.

“Il faut modifier radicalement l’éducation à donner aux enfants dès les premiers instants de leur vie. Le monde du proche avenir va être absolument différent de celui d’à présent. Aucune des notions familiales, politiques ou religieuses présentes ne sera utilisable en face des problèmes qui vont se rencontrer. Il faut donc renoncer à les transmettre à la nouvelle génération. Y a-t-il un risque ? Non, car elle ne pourrait être pire que maintenant”. Ainsi donc les notions familiales, politiques ou religieuses que nous fournit l’Evangile du Christ sont à jeter au rancart. Quoi qu’en dise le Dr. Chisholm, il faut toujours en revenir aux principes du Christianisme. Plus on les appliquera, plus on se protégera contre les guerres, plus on vivra en paix, à l’intérieur comme à l’extérieur”.

Editorial du 23 novembre 1951 :—“Les théories du Dr. Chisholm ne sont plus un secret pour personne. Il les a exposés tant et plus, alors qu’il était encore fonctionnaire du gouvernement canadien. Son passage à l’Organisation mondiale de la Santé ne l’a pas corrigé. Il continue de nier la notion du bien et du mal, notion qu’il accuse d’être la cause de tous les maux dont souffrent les hommes. Il se fait toujours l’avocat du contrôle des naissances. Ce sont ces théories qu’il est venu reprendre au réseau anglais de la Société Radio-Canada au cours des derniers mois”.

“Des propos à peu près identiques ont été tenus par un autre de ces conférenciers, le Dr. Carl Binger. A son tour,

il a attaqué avec une vigueur les concepts catholiques et protestants du péché et de l'existence du bien et du mal pour conclure que "la disparition de la religion de bien des foyers" causait certains embarras aux parents, mais que "ce n'était pas la peine de s'en plaindre et d'essayer de reculer l'horloge".

"Fait étonnant: un autre invité de la Société Radio-Canada, le Dr. Cameron, a repris à son tour la même thèse et l'a présentée d'une façon plus subtile, celui-ci allant jusqu'à nier l'existence de toute vérité immuable. Dans les circonstances, on comprend fort mal que les Canadiens soient appelés à contribuer à un effort militaire dont le but est de préserver la civilisation occidentale, quand la radio du pays diffuse d'un océan à l'autre ou presque des programmes dont le contenu matérialiste et païen diffère assez peu des conclusions marxistes. Cet illogisme est absolument intolérable".

Propagande communiste.

Tous les membres actuels de notre gouvernement doivent nécessairement se déclarer anti-communistes, ne serait-ce que pour justifier notre participation à la guerre coréenne. Mais les dirigeants libéraux se refusent toujours à restreindre *chez-nous* l'activité des mêmes ennemis que nos dollars et nos soldats combattent à l'étranger.

Est-il nécessaire de rapporter ici tous les cas où le Parti libéral a favorisé la propagande communiste ? L'énumération en serait trop longue !

Qu'il nous suffise de citer quelques commentaires de journaux les plus orthodoxes dans leur interprétation de nos mandements religieux :

Le 13 août 1951, *l'Action Catholique* publiait une dépêche de la *British United Press* rapportant une déclara-

tion de Monsieur George Drew. En voici un extrait textuel : "M. George Drew, chef du Parti progressiste-conservateur national, au cours de son passage à Québec, dimanche, a déclaré que le gouvernement canadien devrait passer sans délai des lois permettant d'empêcher la publication du journal communiste "*Le Combat*" ou autres écrits de nature subversive. M. Drew faisait écho au fait que, vendredi, le ministère des Postes a assuré la distribution à Québec du journal communiste "*Le Combat*" et qu'il y a eu des protestations. Il a ajouté qu'il était inadmissible de voir l'administration postale de l'Etat faciliter la diffusion de publications *spécialisées dans la trahison*".

Le rédacteur en chef du même journal, M. Louis-Philippe Roy, écrivait dans le numéro de ce jour-là : "Que de fois *l'Action Catholique* a pressé le gouvernement fédéral de refuser le service des Postes Canadiennes à la littérature communiste. N'est-il pas anormal que le courrier de Sa Majesté serve de véhicule à des journaux qui prêchent l'avènement d'un régime subversif ?"

Pour sa part, M. Léopold Rocher, le rédacteur de *Notre Temps*, de Montréal, écrivait sur le même sujet : "Cette fois, il s'agit de la *vraie*, de la *pure* propagande communiste, de la *plus authentique* que l'on puisse imaginer".

Ah, certes, les libéraux trouveront des paroles sévères à l'endroit des communistes ! Bien sûr, des sommes considérables, de nombreux militaires seront sacrifiés à la lutte contre le Communiste répandu aux Antipodes ! Mais, ici, chez-nous, en dépit des soldats qui meurent au front, l'on abolit les restrictions susceptibles d'entraver la propagande des ennemis avec qui nous sommes en guerre.

Y aurait-il donc une différence entre le communiste canadien et celui de Corée, celui de Berlin, celui de Washington, celui de Moscou ?....

Les Rouges moscovites n'en voient aucune. Le 4 février 1950, le journal *Vestnik* écrivait : "Tim Buck, produit par excellence des trente années du mouvement communiste au Canada. Il est le fondateur du Parti communiste au Canada... En 1929, il a de nouveau mis en lumière toute l'importance que prend le parti en tant qu'*avant-garde de la révolution*".

Le Pape Pie XI lui-même n'en voit aucune : "Les Etats mettront tout en oeuvre pour empêcher qu'une *propagande athée*, qui bouleverse tous les fondements de l'ordre, fasse des ravages sur leurs territoires". (Divini Redemptoris).

Et pourtant, le gouvernement de Monsieur St-Laurent en perçoit une de toute première importance. Et d'ailleurs, il n'en saurait exister d'autre : Cette différence, c'est tout simplement que les communistes du Canada *ont droit de vote*... ! Devant la menace effarante des disciples de Staline, les libéraux d'Ottawa envoient notre jeunesse affronter sur les champs de bataille ceux de ces disciples qui se trouvent en Chine, et, sans même rougir de leur cynisme, ils ratifient un amendement préparé tout exprès pour faire sortir des prisons ceux des autres disciples du Canada qu'un gouvernement conservateur y avait internés, afin que ces ennemis avec qui nous sommes activement en guerre puissent se rendre aux urnes pour voter libéral.

—Il est anti-démocratique, prétendent-ils, que soit porté atteinte à la liberté individuelle de Monsieur Tim Buck. Le même gouvernement était-il moins libéral lorsqu'il a interné le premier magistrat de la Métropole ?... M. Camilien Houde ne fraternisait pourtant pas avec Hitler ! Son seul crime de lèse-majesté avait consisté à prophétiser ce qui est arrivé, c'est-à-dire que l'enregistrement national était le premier pas vers la conscription nationale.

—Il appartient aux seules provinces, assure Monsieur St-Laurent, de sévir contre les communistes !... Or, après

que nos tribunaux du Québec ont prohibé la distribution du journal *Le Combat* dans le Québec, le même Monsieur St-Laurent facilite la diffusion du même journal subversif, en mettant à sa portée les services de la Poste. Pour mieux respecter la liberté d'action d'un journal qui s'avoue communiste, le gouvernement de Monsieur St-Laurent, et alors même qu'il est en état de guerre ouverte avec le communisme, se permet de défier la liberté constitutionnelle du gouvernement catholique que la Province de Québec a bien voulu se choisir.

—Nous ne comptons que sur les principes chrétiens de nos citoyens en tant qu'individus pour refouler le danger du communisme chez-nous, répète M. St-Laurent ! Et aussitôt, pour bien démontrer la valeur de son discernement dans l'estime de son entourage immédiat, il envoie représenter aux Nations-Unies l'esprit canadien par un Brock Chisholm.

Le gouvernement libéral partage la responsabilité des erreurs enseignées par Brock Chisholm puisque c'est lui qui a d'abord envoyé ce triste personnage nous représenter aux Nations-Unies. Et c'est parce que notre pays a appuyé sa nomination comme officier permanent de cet organisme que le même Brock Chisholm occupe sa fonction actuelle.

Je prétends qu'il est injuste que le Canada soit représenté devant l'Univers par un anti-chrétien aussi notoire.

Le libéralisme au Canada.

Comment peut-on expliquer une attitude aussi peu conforme avec les croyances du Québec ?... Pour en comprendre les motifs, il s'agit de faire un retour dans l'histoire du Parti libéral.

La Province de Québec admet aisément que l'Eglise est le seul rempart véritable contre le communisme, parce

que, seule, elle enseigne les vérités solides comme le roc qui en font voir les funestes dangers. Or, depuis sa fondation, le parti libéral n'a jamais rien perdu de son caractère anticlérical.

Ses principaux fondateurs furent Papineau, Doutre, Laflamme, Dorion, Guibord, Dessauls, tous disciples des principes révolutionnaires de 1789 et du libéralisme français apporté au Canada par Papineau et quelques autres. En s'infiltrant à l'Institut Canadien qui avait été fondé vers 1840 dans le but de développer une élite canadienne-française, ces libéraux-fondateurs ne tardèrent pas à le contrôler; quelques années plus tard, Mgr Laflèche pouvait dire que l'Institut Canadien était devenu une véritable chaire de pestilence, par les discours et les conférences prétendues scientifiques qui s'y débattaient, et par sa bibliothèque impie et voltairienne ouverte à tout le monde. Finalement, un décret du Saint-Office de Rome condamna l'Institut.

En réponse à cette déjection du Saint-Siège, un des chefs libéraux les plus influents L. Dessauls imprima un pamphlet qu'il intitula "*La Grande Guerre Ecclésiastique*" et dont je me permets de citer un passage: "La suprématie du prêtre signifie toujours et partout *L'Esclavage* de la Pensée: elle signifie par là même le servage politique. Qu'était devenue l'intelligence humaine sous la censure papale? Pourquoi le domaine de l'esprit était-il devenu un désert comme la campagne de Rome? *Stérilité partout.. L'infaillibilité d'un homme* sur les questions de moeurs est la plus grande aberration de l'histoire. C'est, a dit un illustre prêtre mort dans le sein de l'Eglise, la plus grande insolence qui se soit encore autorisée au nom de Jésus-Christ". (juillet 1869)

Les libéraux du siècle dernier eurent toujours de nombreux journaux. Les plus importants furent: *Le Défricheur*, *Le National de Québec*, *La Lanterne*, *L'Union de St-Hyacinthe*, *Le Constitutionnel*, *Le Bien Public*, *La Con-*

corde, *L'Electeur*, *Le Pays*, et enfin le premier organe et le plus officiel du Parti libéral: *L'Avenir*. Récemment, un autre journal du parti, *L'Ordre*, dut subir lui aussi une condamnation ecclésiastique.

Voyons un peu les propos révélateurs tenus par *L'Avenir*, à l'origine du Parti libéral:

"Pie IX se prépare à entrer dans Rome sur des monceaux de cadavres et à travers des flots de sang qu'il a fait répandre". (12 août 1849)

"L'histoire de la papauté pendant une suite de siècles est l'histoire de tous les crimes qui ont déshonorés l'humanité". (21 janvier 1850).

Un peu plus tard, deux membres-fondateurs zélés du parti libéral prenaient la défense de leur camarade Guibord et soutenaient ouvertement la plaidoirie suivante contre les Jésuites. Les deux individus étaient M. Rodolphe Laflamme et M. Joseph Doutre.

Nous citons: "Ce sont eux (les Jésuites) qui, par leur *art infernal*, plaident ici sous les noms de curés et marguilliers de Montréal et qui, en ce moment, rient sous cape du bon tour qu'ils jouent à toute la population de la mettre ainsi en émoi, sans que le bout de leurs doigts y paraissent. Déjà notre société, étreinte dans les replis du *Serpent* (les Jésuites) allait expirer sans jeter le cri d'alarme. C'est la main d'un mort qui la rappelle à la vie; c'est Guibord encore gisant sur le sol qui arrachera le masque de la défense. *Honneur* soit rendu aux Sauvages de ce continent qui avaient commencé à supprimer du sol canadien la première semence de la Sainte-Société de Jésus ! *Honneur* soit rendu au Ministère anglais qui les en fit disparaître ! *Honneur* à l'archevêque de Québec (Le Cardinal Taschereau) qui a entouré son diocèse d'un cordon sanitaire contre cette *peste* (toujours les Jésuites)".

Les libéraux contemporains.

On voudra peut-être objecter que nos libéraux ont évolué, qu'ils ne sont plus les anti-cléricaux acharnés du passé. Hélas, c'est le masque seulement qui s'est altéré quelque peu ! Le même esprit de révolte y est toujours, et, lorsqu'il ne lui est plus nécessaire de se camoufler pour fins d'arrivisme, il se dévoile dans son intégralité la plus pure. Fouillez l'ancienne équipe du journal *Le Jour*, fouillez celles du *Haut-Parleur* ou du *Clairon* : Je vous défie d'y trouver un seul conservateur ! Comparez les attitudes de M. T. D. Bouchard qui avait à gagner des élections et du Monsieur T. D. Bouchard, sénateur à perpétuité ! Comparez les discours de M. St-Laurent, selon qu'ils sont prononcés dans l'Ouest ou dans la ville de Québec.

Comme il fallait s'y attendre, Sir Wilfrid Laurier continua la tradition de l'anti-cléricalisme libéral avec plus de succès que tous ses prédécesseurs. Selon Monsieur St-Laurent lui-même, "il mit finalement le clergé à sa place, une fois pour toutes".

Canadien-français, catholique, prodigieux orateur, d'un physique charmeur, Laurier devint l'idole de ses compatriotes et en profita pour faire échec au clergé.

"Les québécois, aimait-il à répéter, se laissent guider en politique par les sentiments plutôt que par le raisonnement". Son succès retentissant, en dépit de ses principes, semble bien prouver que cet habile politicien sut épuiser à son plus grand profit chacun des avantages secondaires de sa provenance. Son élève, Monsieur Mackenzie King, avait bien compris lui aussi toute la force qu'il pouvait tirer des tactiques électorales de son maître, mais, à cause de sa nationalité et de sa religion étrangère, il n'eut pas convenu que Monsieur King portât au Clergé des coups aussi directs que put se le permettre son prédécesseur. Comme le disait si bien Henri Bourassa : "Les canadiens-français ont toujours reçu leurs coups les plus violents de la part de leurs compatriotes".

La part de Sir Wilfrid Laurier dans la lutte traditionnelle du Parti libéral contre le clergé a fait l'objet d'une déclaration révélatrice de son émule, Monsieur St-Laurent, reproduite dans le *Winnipeg Free Press*, le 26 janvier 1948. Nous en citons un extrait textuel: "La province de Québec n'est entrée dans le plein courant de notre vie nationale qu'à l'époque de Laurier, et, avant d'obtenir ce résultat, il a fallu livrer bataille pour la possession de son âme. De puissantes influences cléricales s'étaient habituées à dominer la vie politique de la province. Pendant des années, elles dénoncèrent le libéralisme et la démocratie comme les ennemis de l'Église. Laurier livra ses premières et ses plus grandes batailles contre les *prétentions politiques de l'Église Catholique*. Ce ne serait pas assez de dire que Laurier a converti Québec du Conservatisme au Libéralisme. Les ingérences cléricales dans l'arène Politique, visant à forcer l'allégeance politique des hommes sous la menace des foudres de l'Église, *ont reçu un coup dont elles ne se sont jamais remises*. Ceux qui connaissent l'histoire de la Province de Québec, au cours du siècle dernier, ne seront pas tentés de contester cette déclaration".

Nous sentions le devoir de confesser un certain remords d'avoir reproduit les propos et les écrits scandaleux des plus illustres chefs de la lignée libérale, de ceux que notre peuple appelle communément "les rouges". Comment pouvions-nous cependant nous soustraire à la nécessité de faire route arrière, quand notre premier ministre fédéral lui-même se réjouit de ce que Laurier ait détruit l'influence religieuse dans notre domaine politique.

Monsieur St-Laurent parle d'ingérence politique de la part du clergé dans des termes qui ressemblent étrangement à ceux que le journal de son parti, *L'Avenir*, employait à l'endroit du Pape, au cours du siècle dernier.

Un dernier extrait de *L'Avenir* nous indiquera sûrement une dangereuse analogie d'émancipation:

“Aussitôt que le peuple s’aperçoit qu’une autre forme de gouvernement lui serait plus avantageuse, il ne fait qu’exercer un droit incontestable s’il l’adopte. Ces principes de gouvernements sont vrais pour celui de Rome comme pour celui de France. Nous avons regretté le monitoire lancé par le Pape contre ceux qui participeraient au gouvernement nouveau; car nous y trouvons un abus de pouvoir de la part du Pape pour conserver une autorité temporelle et purement profane”.

Peut-on sincèrement douter encore que Monsieur St-Laurent rejoigne ses devanciers ? L’attitude du parti libéral est-elle tellement surprenante, lorsqu’on sait toute la portée qu’il donne aux termes d’ingérence, d’abus de pouvoir, de liberté de pensée ?

Nous l’avons vu: Une des façons les plus efficaces d’aider le Communisme est de saper l’influence des autorités religieuses ! A la lecture de la déclaration de M. St-Laurent, la province de Québec peut-elle encore compter sur lui pour faire disparaître du Parti libéral cette funeste tendance à vouloir saper l’autorité religieuse ?

Il y a plus d’un moyen d’aider ou de combattre le Communisme. Monsieur St-Laurent en a trouvé un qui lui est propre. Il l’avouait d’ailleurs à la Chambre des Communes, le 2 mai 1950: “Là encore, la question de l’opportunité d’intenter des poursuites criminelles est *affaire d’opinion*”.

L'ATTITUDE ACTUELLE DE NOS CHEFS FEDERAUX SUR LE PERIL COMMUNISME

Toute la question du Communisme a été traitée dans notre Chambre des Communes, au début du mois de mai 1950. Les opinions se sont divisées sous deux bannières distinctes: Le camp de la Droite comprenant le parti conservateur, et celui de la Gauche formé par les libéraux et les socialistes. Le débat a suivi à peu près l'ordre des trois questions suivantes:

La question du communisme est-elle seulement d'ordre idéologique ?

Le Communisme présente-t-il un danger réel pour le Canada ?

Comment doit-on tenter de réprimer le communisme au Canada ?

A ces trois questions, nous nous proposons de présenter les réponses textuelles des deux camps mis en présence, telles que rédigées dans le Hansard, à partir de la page 2140, année 1950.

La Question du Communisme est-elle seulement d'ordre idéologique ?

Sur le sujet, Monsieur St-Laurent dit ce qui suit: "Il y a peu de Canadiens qui ne soient persuadés qu'il se livre une *guerre idéologique* et qu'il existe depuis plusieurs années un conflit entre le communisme et la civilisation chrétienne". (page 2149).

Monsieur Drew est d'opinion que: "Il ne s'agit pas d'une doctrine politique au sens que nous l'entendons. C'est un programme en vue de semer la révolution au Canada... Il ne s'agit pas aujourd'hui de réfuter quelque raisonnement imprécis ou ténébreux; il nous faut faire face à une réalité brutale, la plus terrifiante que le monde ait jamais connue. Le Nazisme et le Fascisme ne sont qu'insignifiants en comparaison de la nature et de l'ampleur de cette force épouvantable et néfaste qui étend ses tentacules sur le monde entier". (page 2144).

Monsieur Donald Fleming, lui aussi, se prononce catégoriquement: "Je suis convaincu que le communisme met en cause les bases même de notre civilisation chrétienne, notre liberté et notre mode de vie, d'une façon directe, plus immédiate et plus violente que jamais dans toute l'histoire du monde". (page 2170).

Le Communisme présente-t-il un danger réel pour le Canada ?

Les libéraux ne le croient pas ! Monsieur St-Laurent dit: "Je suis convaincu que la dissémination du communisme en notre pays a diminué depuis quelques années". (page 2150). Monsieur Stewart, député libéral de Winnipeg, est du même avis: "Néanmoins, il est vrai de dire que le parti communiste au Canada constitue beaucoup moins une menace pour notre pays qu'il ne l'a été pendant plusieurs années". (page 2180). De son côté, Monsieur Pearson ose différer, obligé qu'il l'était après tous les discours qu'il a dû prononcer aux Nations Unies: "On ne nous taxera pas d'indolence en face de ce que nous reconnaissons tous comme étant une des plus graves menaces à notre sécurité nationale et internationale". (page 2175).

Les leaders de la Droite sont plus catégoriques ! Monsieur Drew n'hésite pas à affirmer: "Le communisme mondial a atteint un point où quiconque connaît le danger réel

que fait courir cette force néfaste ne peut la regarder plus longtemps comme un sujet académique sur lequel tout le monde est libre d'adopter l'opinion qui lui plaît". (page 2140). Plus loin: "Quand la guerre a pris fin, il y a au moins de cinq ans, un être sur douze était sous le joug de cette vile tyrannie. Dans cinq ans, 600 millions d'habitants de plus ont été soumis à cette forme d'esclavage. La marée rouge monte sans cesse. Elle ne s'est arrêtée ni retirée nulle part. Aujourd'hui, un être humain sur trois est soumis à l'assujettissement le plus vil qu'ait pu concevoir le cerveau torturé d'hommes animés d'intentions néfastes. *Voilà la réalité*, et le flot rouge est en train d'inonder le globe". (page 2144). Puis, il appuie ses assertions: "Il est définitivement reconnu que ces sociétés sont simplement des façades communistes: Il y a la *Fédération Nationale des Jeunes Ouvrières*, le *Comité National des Disciples du Parti Ouvrier-progressiste*, *L'Association des Canadiens Ukrainiens Unis*, la *Fédération des Canadiens-Russes*, *La Ligue des Droits Démocratiques*". (page 2148).

Monsieur Fleming, député conservateur d'Eglinton, affirme, de son côté: "Au nom de la vérité, au nom de la liberté, les communistes prêchent le mensonge et la propagande. Le mensonge est l'une des armes dont se servent les communistes, au Canada comme ailleurs, et la subjugation de nos institutions est le but avoué des communistes qui se trouvent au pays". (page 2173).

Comment doit-on tenter de réprimer le communisme au Canada ?

Ici, Monsieur St-Laurent ne croit à aucune méthode répressive directe ! Il ne craint pas de le dire: "Nous avons compté sur le bon sens, le jugement sûr, le patriotisme et les traditions chrétiennes des ouvriers eux-mêmes pour épurer les syndicats de ces influences odieuses". (page 2149).

Monsieur St-Laurent se fait fort de parler pour tout le groupe de la Gauche: "Des Canadiens sincères, patrio-

tes, membres de mon Parti, de celui de l'honorable député de la C.C.F. et du Crédit Social partagent cette opinion, tandis que d'autres membres de mon parti ou des autres partis qu'il serait plus efficace de prendre des moyens plus radicaux". (page 2151).

Bien que les autres membres du Parti libéral qui ne partagent pas l'opinion de leur chef n'aient pas daigné émettre publiquement leur théorie, nous supposons qu'ils existent vraiment, et nous verrons ce que pense Monsieur MacInnis, député socialiste de Vancouver-Est: "La seule façon de faire fleurir la liberté, c'est d'en accorder d'avantage et non pas de la restreindre".

En face de ces condamnations verbales du communisme, le chef des conservateurs, Monsieur Drew, demande des actes précis: "Cette forme particulière de perfidie ne vise pas seulement à servir les intérêts de la Russie en affaiblissant notre démocratie et en détruisant la confiance de notre population par tous les moyens possibles, mais elle constitue, on l'a déjà signalé, *une force anti-chrétienne qu'il nous faut combattre, ne serait-ce que pour ce motif*. Il ne faut pas se dire avec trop de satisfaction qu'il n'y a que quelques milliers de jeunes canadiens qui subissent l'influence de cette propagande communiste. En qualité de représentants du peuple, nous devons, si possible prendre tous les moyens à notre disposition pour nous assurer que les serviteurs du Kremlin ne détruiront *la foi* d'aucun jeune Canadien". (page 2150).

De son côté, Monsieur Fleming affirme bien que la seule législation est insuffisante: "Tout important qu'il soit de renforcer le Code Criminel, je ne prétends pas un seul instant qu'une fois la loi rendue plus sévère, nous n'aurons plus qu'à nous dire que nous avons mâté le communisme. Je ne le prétends pas et ce n'est pas ce qu'a soutenu mon Chef aujourd'hui. Ce que nous proposons, c'est de renforcer le Code Criminel, par un moyen démocratique, afin que tous puissent connaître la loi et que cette loi soit respectée

et comporte des sanctions. C'est le premier pas qu'il faut tenter. Nous ne voulons pas en rester là ! Nous devons continuer nos efforts". (page 2174).

Pour terminer cette série de citations, je veux en ajouter une dernière qui est tout-à-fait à propos et qui nous a été laissée par le Cardinal Villeneuve. Nous la trouverons dans un éditorial paru le 3 juin 1950, dans *l'Action Catholique*, qui remarque que ces paroles ont été prononcées alors qu'on discutait justement de la question de l'article 98: "C'est à l'Etat chrétien qu'il importe particulièrement d'être fidèle au devoir, en aidant l'Eglise dans sa tâche rédemptrice et surtout en empêchant la propagande athée. Je ne peux me retenir de signaler ici que le Souverain Pontife (Pie XI) ne partage point *les scrupules d'étiquettes ou les soucis électoraux* de nombreux chefs d'Etat qui ont peur d'appeler le diable par son nom et qui persistent à l'appeler révérencieusement *Monsieur*, qui se croient tenus de sourire aux visiteurs qui viennent mettre le feu à la maison et cacher de la dynamite sous les assises du pays". Et le Cardinal ajoutait: "Point n'est besoin d'être grand prophète pour prédire que ceux-là qui se montrent si débonnaires et si accueillants pour les docteurs de la révolution et les messagers de ruine ne seront point les derniers à tomber sous les coups. Il y a telle chose que la *liberté de parole et l'égalité démocratique* qui ne sont autres que *l'insouciance béate ou la faiblesse criminelle*".

CONCLUSION

En quelques phrases, j'essaierai de résumer les points que j'ai crû de mon devoir de soulever aujourd'hui.

En toute franchise, je crois le temps venu de porter dans le champ politique la discussion du problème communiste, d'exiger de nos chefs d'Etat une prise de position catégorique, des engagements précis, de renoncer aux échappatoires.

Il est vrai qu'il est maintenant de mode de dénoncer le communisme. Mais il faut que les chefs de partis établissent clairement ce qu'ils se proposent de faire en ce domaine.

Avec assez de précautions, je veux le croire, j'ai voulu brosser les diverses attitudes adoptées par les deux partis qui se feront la lutte aux prochaines élections sur cette épineuse question du Communisme :

D'une part, le parti libéral de Gauche qui, par sa longue tradition de pur anti-cléricalisme, a toujours voulu favoriser autant l'erreur que la vérité, parfois même l'erreur aux dépens de la vérité.

D'autre part, le parti conservateur de la Droite, dont la longue tradition prouve qu'il s'est toujours porté au secours des idées chrétiennes d'une façon vigoureuse.

Ne peut-on pas espérer que notre bon peuple de la province de Québec fera enfin la part de la vérité et de l'erreur ?... Que la propagande insidieuse des libéraux sera impuissante à faire encore admettre des tas de faussetés ?... Que les électeurs jugeront enfin sainement et en toute liberté d'esprit la valeur relative des principes avancés par chacun des partis en présence, et qu'ils en viendront à se laisser guider par le raisonnement au lieu que par les sentiments ?....

Est-on à la veille de voir nos catholiques québécois se repentir enfin de la conversion anti-cléricale que leur a imposé Laurier ?... Vont-ils enfin affirmer toute l'importance qu'ils attachent à leur mode de vie, à leur civilisation catholique ?... Verra-t-on finalement, en 1953, un gouvernement de droite à la tête des destinées du pays ?...

C'est ce que je souhaite du plus profond de mon coeur !
En sortant aujourd'hui de ma retraite, j'ai voulu tenter

de secouer l'apathie de mes concitoyens, en leur criant ma certitude qu'ils sont affrontés d'un péril mortel, que la corruption communiste est rendue chez-nous, dans notre société, nos milieux, à l'intérieur de nos propres familles peut-être !...

Allons-nous le combattre ? Ou faut-il attendre que d'autres soient tués, sous d'autres cieux ?....

L'encyclique *Divini Redemptoris* nous indique la voie : "Dans ce combat engagé par la puissance des ténèbres contre l'idée même de la Divinité, nous gardons l'espérance que la lutte sera vaillamment soutenue, non seulement par ceux qui se glorifient de porter le nom du Christ, mais aussi par tous les hommes (et ils sont l'immense majorité dans le monde) qui croient encore en Dieu et l'adorent.... Les Etats mettront donc *tout en oeuvre pour empêcher* qu'une propagande athée qui bouleverse tous les fondements de l'ordre, fasse des ravages sur leurs territoires. Car il ne saurait y avoir d'autorité sur la Terre si l'autorité de la Majesté Divine est méconnue, et le serment ne tiendra pas s'il n'est pas prêté au nom du Dieu Vivant. Nous répétons ce que nous avons dit souvent et avec tant d'insistance, en particulier dans notre encyclique *Caritate Christi*: Comment peut-on tenir un contrat quelconque et quelle valeur peut avoir un traité, là où manque toute garantie de conscience ? Et comment peut-on parler de garantie de conscience là où est disparu toute foi en Dieu, toute crainte de Dieu. Cette base enlevée, toute loi morale s'écroule avec elle, et il n'y a plus aucun remède qui puisse empêcher de se produire peu à peu, mais inévitablement, la ruine des peuples, des familles, de l'Etat, et de la Civilisation même ?"

Je ne puis me résigner à croire que nous puissions vouloir la ruine de notre peuple. Je sais plutôt que nous voulons nous accommoder de lois chrétiennes. Travaillons donc tous hardiment à bâtir la Cité de Dieu *Chez-nous*.

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: Nov. 2007

PreservationTechnologies

A WORLD LEADER IN COLLECTIONS PRESERVATION

111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

BNQ



C 000 144 648

144648